

## **SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES : AKTO SE MOBILISE POUR FAVORISER L'INCLUSION DANS L'EMPLOI**

Dans le cadre de son partenariat avec l'Agefiph et à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) 2020, AKTO se mobilise en faveur de l'inclusion dans l'emploi, en organisant sur l'ensemble du territoire plusieurs événements en lien avec Cap emploi, les Missions locales et Pôle Emploi.

La SEEPH contribue à changer le regard des entreprises et de la société dans son ensemble sur le handicap. En organisant de nombreuses actions dédiées à favoriser la rencontre, démystifier le handicap, et renforcer l'accès, le maintien à l'emploi, et à la formation des personnes handicapées, la SEEPH a pour objectif de mettre en lumière le handicap dans le monde professionnel.

*A l'occasion de la SEEPH, et tout au long de l'année, AKTO se mobilise autour de 5 principaux axes d'intervention :*

**JOUR 1 : Sensibiliser les entreprises aux problématiques liées à l'emploi des personnes handicapées :** AKTO expérimente le parcours TH (Travailleur Handicapé) interbranches en Ile-de-France, avec pour objectif d'engager les entreprises dans une démarche « Handi-accueillante », en proposant un parcours de sensibilisation/professionnalisation des personnes ressources au sein des entreprises, sur la thématique du handicap. A l'issue de cette sensibilisation, les entreprises pourront s'inscrire dans des actions concrètes avec l'appui d'AKTO pour développer l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap.

**JOUR 2 : Accompagner et inciter les entreprises à recruter des personnes en situation de handicap, en favorisant la rencontre entre le public et les entreprises :** AKTO a dû s'adapter au contexte sanitaire et mobilise les entreprises dans le cadre de Forums de recrutement digital (E-salon) pour offrir des opportunités professionnelles (Mission d'intérim, CDD, CDI, alternance et stages) aux demandeurs d'emploi en situation de handicap. Par exemple, à la Roche sur Yon cette semaine, AKTO a mobilisé les entreprises de Travail Temporaire dans le cadre d'un E-salon qui leur est dédié avec l'outil et la participation de pôle emploi et Cap emploi ; à la fin du mois, en région AURA, AKTO mobilise de nouveau ses entreprises dans le cadre d'un forum virtuel organisé du 27 novembre au 4 décembre...Des opérations qui permettent de démystifier le handicap et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

**JOUR 3 : Faciliter l'accès à l'alternance des personnes en situation de handicap dans les entreprises et branches constitutives d'AKTO :** L'OPCO participe à des Matinales et Webinaires sur Alternance afin d'informer les entreprises de moins de 50 salariés relevant du champ d'AKTO sur les mesures en faveur de l'alternance, et sur l'intérêt de mobiliser ces dispositifs pour recruter des personnes en situation de handicap. En 2019, ce sont 3 295 parcours de formation en alternance mobilisés en faveur des personnes en situation de handicap au sein des branches professionnelles constitutives d'AKTO, soit 2,5% des contrats en alternance financés par AKTO.

**JOUR 4 : Faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap auprès des entreprises d'AKTO :** Dans le cadre de Terre d'emploi, AKTO favorise l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires de la ville et des territoires ruraux, mais aussi de ceux en situation de handicap. Ce dispositif intègre notamment les valeurs du sport pour coacher les individus, il crée l'adéquation entre les besoins des candidats et des entreprises, il mobilise et implique les entreprises par un système de parrainage et crée un modèle collaboratif à l'échelle locale... Depuis 2018, sur plus de 1000 jeunes intégrés, ces actions ont concerné 5 % de personnes en situation de handicap.

**JOUR 5 : Accompagner les publics et les entreprises dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi :** AKTO fait partie des 15 lauréats de l'appel à projets initié par l'Agefiph en janvier dernier pour prévenir la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi. Le déploiement du projet Réussi'!TH démarre actuellement dans 4 régions en expérimentation, Paca, Nouvelle Aquitaine,

Grand Est et Normandie. Il vise notamment à accompagner les publics fragilisés en risque de désinsertion professionnelle ou en situation de handicap en les emmenant vers une solution Emploi/Formation pérenne.

Ce projet vise l'accompagnement et le maintien dans l'emploi de 200 personnes en situation de handicap en combinant la sensibilisation et la mobilisation des entreprises sur ces situations.

À propos d'AKTO :

*AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.*

*AKTO en quelques chiffres : 27 branches professionnelles, 180 000 entreprises adhérentes qui représentent 3 millions de salariés. En 2019, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 745 000 salariés et de 81 000 alternants. AKTO, c'est 990 salariés sur tout le territoire dont les 5 DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 4 OPCO : Atlas, l'Opcommerce, Opco Mobilités et Opco 2I, qui représentent plus de 70 branches.*

**Contact presse :**

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 06 33 59 27 31